

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23056222

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 AVR. 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0470 524 630**

Nom

(en entier) : **Academic Medical Interdisciplinary Research**

(en abrégé) : **A.M.I.R.**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chemin du chêne aux renards 32, à 1380 Lasne**

**Objet de l'acte : Modification des articles 2 et 15.2 des statuts : Nomination d'un
Administrateur Délégué - *transfert de siège*.**

Selon le PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 mars 2023, faisant suite au décès du Fondateur et Président de l'asbl, Jacques Dumont

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des membres de l'ASBL "Academic Medical Interdisciplinary Research", tenue le 23 mars 2023, que l'assemblée a approuvé à l'unanimité les statuts modifiés 2 et 15.2 tels que repris ci-dessous.

Tous les membres de A.M.I.R. étaient présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale extraordinaire étant valablement constituée, elle pouvait délibérer valablement d'une modification des statuts telle que proposée dans l'ordre du jour.

STATUTS

Titre I

Article 2. Siège

Le siège est établi en Région Wallonne.

Sa nouvelle adresse est : Vallée à la Dame 16, à 1380 Lasne

Titre V : Administration - Contrôle

Article 15.2 : Administrateur délégué

Sans préjudice du pouvoir de représentation général de l'Organe d'Administration comme collège, l'Association est valablement engagée, en et hors justice, par tous les actes qui sont signés par l'Administrateur Délégué Joelle Dumont, agissant seule. Elle ne doit pas présenter la preuve de ses pouvoirs aux tiers.

L'Organe d'Administration peut révoquer à tout moment son mandat d'Administrateur Délégué.

Joelle Dumont,
Administrateur
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).